

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Roger Mügeli pour la réfection d'un toit avec pose d'un velux sur la parcelle n° 15613, folio n° 90, zone V1, lieu-dit Crettaz à Verbier Village, coord. 2583200/1105600

Orange Communication SA par le bureau Amodus SA pour le changement d'antennes et la création d'une cabine technique sur la parcelle n° 35509, folio n° 114, zone T2, à Fionnay, coord. 2589834/1097988

M. Willy Fellay par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la démolition partielle d'un bâtiment en modification du projet n° 21.09 autorisé le 24.07.2009 (transformation d'un bâtiment) sur la parcelle n° 18685, folio n° 97, zone V1, à Montagnier, coord. 2583290/1102640

M. Stephen Hadik pour la création d'un auvent avec pose de panneaux solaires sur la parcelle n° 15903, folio n° 91, zone V1, à Fontenelle-Dessus, coord. 2582930/1103870

M. John Tegnér - PPE "Orchidée" par le bureau d'architecture Interior22 Sàrl pour la modification d'ouvertures en façade Nord sur la parcelle n° 3055, folio n° 10, zone T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2583770/1106160

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.